

Conclusion

Au terme de cette enquête, qui s'est voulue à la fois descriptive et analytique, ainsi que nous l'avons signalé dans la préface, quelles réponses apporter à ceux qui s'interrogent sur la survie de la francophonie libanaise ? Cette « anatomie » en est-elle aussi l'autopsie ?

Certes non, puisque toutes les données que nous fournissons en montrent au contraire l'avancée : la population libanaise la plus jeune est aussi la plus francophone, grâce sans doute, ainsi que nous l'avons maintes fois souligné, à un meilleur taux de scolarisation aujourd'hui qu'autrefois¹ ; cette augmentation quantitative s'est-elle faite aux dépens du degré de la connaissance du français ? Il s'avère qu'il n'en est rien, et que ce sont les tranches d'âge les plus jeunes qui ont aussi le meilleur niveau de connaissance du français.

Cependant, une véritable discrimination au plan de la francophonie se fait entre les mohafazats les plus urbanisés (Beyrouth et le Mont-Liban) et ceux qui le sont moins (Liban Nord, Liban Sud et Bèqaa), sans que pour autant le français soit supplanté dans ces régions plus rurales par l'anglais. En réalité, la différence est le fait de la disparité dans la qualité de l'enseignement scolaire des langues, puisque l'ensemble de l'enquête montre clairement que l'acquisition des langues autres que l'arabe reste au Liban très majoritairement scolaire. Toutefois, cette enquête révèle aussi l'importance de l'environnement familial et sociologique dans l'acquisition du français : ainsi, il apparaît nettement que l'acquisition uniquement scolaire ne suffit pas à faire des francophones réels, surtout quand cette francophonie scolaire ne trouve pas à se

1. Le premier numéro des « Etudes statistiques », publication appelée à devenir régulière, de l'Administration Centrale de la Statistique (novembre 1995) en apporte une confirmation, en particulier le tableau n° 3, p. 7.

réinvestir dans un usage social ; en revanche, l'« effet génération » joue un rôle très important dans la francophonie familiale : sur les trois générations examinées ici, le nombre de francophones au sein d'une même famille est régulièrement doublé d'une génération à l'autre.

Cette enquête montre aussi que l'extension du français au Liban induit trois conséquences : tout d'abord que le français est devenu la seconde langue d'une classe moyenne, formée essentiellement de salariés du secteur privé, de fonctionnaires et de travailleurs indépendants. Ensuite que le français n'est plus, s'il l'a jamais été, l'apanage d'une seule communauté religieuse. Cependant si, comme le montre le chapitre 2, la plus forte avancée du français s'est faite dans la communauté chiite, ce sont les communautés chrétiennes qui sont les plus représentées dans l'échantillon de francophones réels étudié au chapitre 3, échantillon dont près de 50 % sont constitués par des enquêtés appartenant à la communauté maronite. Pourtant, les francophones réels appartenant à cette dernière communauté sont les plus nombreux, avec les grecs-orthodoxes, à estimer que la langue la plus utile pour l'avenir du pays est l'anglais.

Enfin, par son extension, le français s'avère une langue « utile », à usage professionnel, présente dans la vie de l'entreprise ; cependant, cette professionnalisation de l'usage du français se trouve fragilisée par la prépondérance de l'anglais dans la communication de l'entreprise avec l'étranger. Il y a là un véritable paradoxe, puisque par ailleurs l'enquête montre que le français et l'anglais ne sont pas en concurrence au Liban même, mais qu'ils s'additionnent et s'ajoutent à l'arabe dans un trilinguisme qui semble être ici en rapport avec le développement. Il est remarquable de constater à ce propos que les plus nombreux parmi les Libanais à être trilingues sont les francophones réels, confirmant en cela qu'il est plus facile d'apprendre l'anglais quand on est francophone que l'inverse, et que les bilingues arabe/anglais ne sont pas motivés pour apprendre une troisième langue, l'itinéraire linguistique des universitaires est éloquent à cet égard.

Pour favoriser et consolider cette extension du français au Liban, il faut agir en priorité sur la qualité de l'enseignement scolaire de la langue, et le mettre au service du plus grand nombre, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales. Il semble urgent par ailleurs de soutenir cette meilleure appropriation du français en lui assurant un environnement culturel et professionnel francophone dans lequel elle puisse se réinvestir.

Cependant, la particularité la plus caractéristique de cette francophonie libanaise telle qu'elle est radiographiée ici réside dans son métissage profond, tant linguistique que culturel, avec l'arabe. On avait jusqu'à présent tendance à croire que le bi-

linguisme libanais reposait sur une distribution fonctionnelle des deux langues, surtout dans l'usage personnel et intime qu'en font les Libanais ; nous avons constaté au contraire une telle imbrication explicite et implicite des deux langues et de leur usage qu'il devient difficile de les dissocier.

C'est peut-être en cela que réside l'originalité de l'expérience libanaise du bilinguisme, et la spécificité de la personnalité libanaise.

Annexe 1 : Méthodologie

Annexe 1 : Méthodologie

(enquête par sondage 1993-1994)

L'étude de la situation du français au Liban a été réalisée grâce à deux enquêtes. La première a porté sur l'ensemble de la population et a permis d'évaluer la connaissance et l'usage des langues en général et de repérer en particulier les personnes répondant à la définition du francophone, c'est-à-dire ici les personnes capables de répondre à un questionnaire en français ou se considérant elles-mêmes comme ayant une bonne connaissance du français. Quant à la deuxième enquête, elle a concerné les francophones avec pour objectif d'étudier les différents aspects de l'apprentissage et de l'usage du français dans la société libanaise.

La définition des unités statistiques et du champ de l'enquête retenu, la méthode de sondage, le contenu du questionnaire, les modalités d'exécution sur le terrain, l'exploitation des résultats relatifs à chacune de ces deux enquêtes sont exposés dans les paragraphes suivants.

PREMIERE PARTIE : L'ENQUETE SUR LA SITUATION DES LANGUES AU LIBAN

1. Champ de l'enquête et unités statistiques de la première enquête

Cette enquête porte sur les Libanais âgés de 15 à 75 ans. Pour les repérer, une pré-enquête a couvert l'ensemble des ménages et des individus résidant au Liban (à l'exclusion de la population des camps palestiniens). Ainsi trois types d'unités statistiques ont été distingués : le ménage, l'individu résident et l'individu libanais adulte.

La définition du ménage est celle adoptée internationalement : ensemble d'individus partageant le même logement et ayant des dépenses d'alimentation en commun.

Le résident est celui qui habite au moins six mois par an le logement dans lequel il se trouvait au moment de l'enquête. Sont aussi considérés comme résidents dans le logement les membres de la famille absents lors de l'enquête pour des raisons professionnelles, d'études ou de maladie, tels que : les militaires logeant dans les casernes, les enfants internes dans les écoles, les malades ou les personnes âgées se trouvant provisoirement dans des hôpitaux ou des hospices. Les déplacés sont considérés comme résidant dans le logement dans lequel ils se trouvaient au moment de l'enquête. Les membres de la famille habitant la plus grande partie de l'année à l'étranger pour des raisons d'ordre professionnel ou pour poursuivre des études sont considérés comme des résidents absents.

L'unité statistique principale de cette enquête est l'individu résident de nationalité libanaise appartenant aux générations de 1918 à 1978. A été considéré comme libanais tout individu dont l'un des parents au moins est de nationalité libanaise.

2. Le sondage et les taux de sondage de la première enquête

La taille de l'échantillon a été fixée *a priori* à environ 15 000 individus, afin de saisir avec une précision suffisante l'importance de l'usage des langues dans les différents sous-groupes de la population. Il a été décidé de prendre ces individus dans 15 000 ménages différents, à raison d'une personne par ménage. D'après les données approximatives de la population, 15 000 ménages représenteraient un peu moins que le 1/40^e des ménages résidents ; il a été donc décidé de retenir un taux de 1/40 pour le sondage au niveau des ménages.

En l'absence d'une base de sondage qui aurait comporté la liste complète des ménages ou, à défaut, celle des logements, la méthode de sondage aréolaire à deux degrés a été retenue. Cette méthode consiste à choisir, au premier degré, des localités ou des îlots géographiques puis, à l'intérieur de chaque îlot, des logements ou des ménages. Par manque de moyens, aucun travail spécial de constitution de base de sondage au premier degré n'a été fait. Il a été décidé d'adopter l'échantillon d'îlots et de ménages constitué lors de l'enquête sur *La population déplacée au Liban* effectuée en 1987 par l'Institut d'études en sciences sociales appliquées de l'Université Saint-Joseph (Beyrouth) et de l'Université Laval (Québec). Toutefois, une mise à jour des immeubles construits après 1987 dans les îlots retenus a été faite lors de l'exécution de l'enquête sur le terrain.

Les agglomérations urbaines avaient été découpées en petits îlots, à raison de 50 logements en moyenne par îlot, à partir des fonds de cartes mis à jour grâce à la photo-interprétation et aux enquêtes sur le terrain. Un dixième de ces îlots avait été retenu dans l'échantillon de l'enquête de 1987. Dans les régions rurales, pour les-

quelles il n'existait ni cartes détaillées ni photos aériennes, le sondage avait été fait sur base de découpage du territoire en circonscriptions foncières ou villages. Pour augmenter l'efficacité du sondage, ces villages avaient été répartis en quatre strates : les petits villages ayant au plus 250 logements, les moyens qui comprennent 250 à 1000 logements, les gros qui comprennent 1000 à 2000 logements, et les villes. Le taux de sondage dans ces strates varie entre 1/1 et 1/10 en fonction de la taille des unités primaires constituant ces strates. (Pour des informations plus détaillées se référer au rapport de l'enquête sur les déplacés.)¹

Au deuxième degré, c'est-à-dire lors du tirage des logements dans chaque unité primaire (îlot ou village), le taux de sondage dans chaque strate a été fixé en fonction du taux de sondage au premier degré, de manière à obtenir un taux uniforme de 1/40.

Ces taux dans les différentes strates sont les suivants :

Strate 1 : taux au premier degré 1/10	au deuxième degré 1/4
Strate 2 : taux au premier degré 1/5	au deuxième degré 1/8
Strate 3: taux au premier degré 1/2	au deuxième degré 1/20
Strate 4: taux au premier degré 1/1	au deuxième degré 1/40

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous montrent la composition de l'échantillon théorique des unités primaires (942 îlots ou localités) et des unités secondaires (18 733 logements comprenant 15 701 ménages).

1. KASPARIAN, Robert, BEAUDOIN, André et al. *La population déplacée au Liban : 1975-1987, rapport-synthèse : annexe méthodologique*; Institut d'études en sciences sociales appliquées, Université Saint-Joseph, Beyrouth, Université Laval, Québec, 1992 Liban.

Tableau 1
Composition de l'échantillon au premier degré :
Nombre d'îlots et de villages par strate et région

Mohafazat/Caza	Villages, quartiers ou îlots au taux de :				Total général
	1/4	1/8	1/20	1/40	
Beyrouth	188	-	-	-	188
BEYROUTH	188	-	-	-	188
Baabda	139	3	-	-	142
Metn	157	2	1	-	160
Chouf	7	4	2	1	14
Aley	24	1	-	1	26
Kesrouan	73	1	-	-	74
Jbeil	15	1	2	-	18
MONT-LIBAN	415	12	5	2	434
Tripoli	57	2	1	-	60
Koura	3	1	1	1	6
Zgharta	4	1	-	1	6
Batroun	7	-	1	1	9
Akkar	15	4	1	2	22
Bécharré	2	1	-	1	4
LIBAN NORD	88	9	4	6	107
Saïda	5	29	3	-	37
Nabatiyé	3	24	1	1	29
Tyr	6	3	25	7	41
Bint Jbeil	3	1	-	1	5
Marjayoun	2	1	1	1	5
Hasbaya	2	1	-	1	4
Jezzine	5	1	-	1	7
LIBAN SUD	26	60	30	12	128
Zahlé	19	2	4	-	25
Béqaa Ouest	2	2	-	1	5
Baalbeck	5	26	2	12	45
Hermel	5	-	-	1	6
Rachaya	3	-	-	1	4
BEQAA	34	30	5	15	85
TOTAL LIBAN	751	111	45	35	942

Tableau 2 a
Composition de l'échantillon au deuxième degré :
Nombre total de logements

Mohafazat/Caza	Logements répartis par strates au taux de :				Total général
	1/4	1/8	1/20	1/40	
Beyrouth	3110	-	-	-	3110
BEYROUTH	3110	-	-	-	3110
Baabda	2365	101	-	-	2466
Metn	2125	82	58	-	2265
Chouf	156	160	83	42	441
Aley	416	52	-	137	605
Kesrouan	1121	284	-	-	1405
Jbeil	638	58	135	-	831
MONT LIBAN	6821	737	276	179	8013
Tripoli	1172	128	48	-	1348
Koura	89	78	36	26	229
Zgharta	133	66	-	57	256
Batroun	162	-	19	50	231
Akkar	520	275	54	60	909
Bécharré	30	11	-	25	66
LIBAN NORD	2106	558	157	218	3039
Saïda	192	345	204	-	741
Nabatiyé	123	265	45	24	457
Tyr	212	186	223	39	660
Bint Jbeil	52	68	-	30	150
Marjayoun	20	75	55	20	170
Hasbaya	33	20	-	19	72
Jezzine	80	26	-	25	131
LIBAN SUD	712	985	527	157	2381
Zahlé	335	120	207	-	662
Béqaa Ouest	62	210	-	24	296
Baalbeck	140	521	155	98	914
Hermel	102	-	-	131	233
Rachaya	65	-	-	20	85
BEQAA	704	851	362	273	2190
TOTAL LIBAN	13453	3131	1322	827	18733

Parmi les 18 733 unités logements retenues, 15 701 étaient occupées par des ménages résidents, le reste, soit 3032 adresses, était constitué de logements vides, de

résidences secondaires, de locaux transformés à des fins d'activités économiques, ou de logements inexistantes sur le terrain.

Tableau 2 b
Composition de l'échantillon au deuxième degré :
Nombre de ménages

Mohafazat/Caza	Ménages répartis par strates au taux de :				Total général
	1/4	1/8	1/20	1/40	
Beyrouth	2044	-	-	-	2044
BEYROUTH	2044	-	-	-	2044
Baabda	2136	99	-	-	2235
Metn	1625	62	48	-	1735
Chouf	149	140	78	42	409
Aley	369	52	-	96	517
Kesrouan	843	123	-	-	966
Jbeil	469	56	129	-	654
MONT-LIBAN	5591	532	255	138	6516
Tripoli	1115	103	42	-	1260
Koura	85	76	36	26	223
Zgharta	108	61	-	57	226
Batroun	140	-	19	44	203
Akkar	510	274	54	59	897
Bécharré	15	11	-	19	45
LIBAN NORD	1973	525	151	205	2854
Saïda	167	297	199	-	663
Nabatiyé	123	262	45	24	454
Tyr	204	169	209	38	620
Bint Jbeil	52	62	-	30	144
Marjayoun	20	75	55	20	170
Hasbaya	33	20	-	19	72
Jezzinc	49	16	-	21	86
LIBAN SUD	648	901	508	152	2209
Zahlé	310	120	195	-	662
Béqaa Ouest	58	193	-	23	296
Baalbeck	121	504	155	96	914
Hermel	100	-	-	131	233
Rachaya	53	-	-	19	85
BEQAA	642	817	350	269	2078
TOTAL LIBAN	10898	2775	1264	764	15701

Dans ces 15 701 ménages, les unités tertiaires, à savoir les individus, ont été sélectionnées par la méthode de Kish. Cette méthode consiste à numéroter à l'intérieur de chaque ménage les individus faisant partie du champ de l'enquête, ici les individus libanais résidents âgés de 15 à 75 ans au moment de l'enquête, puis à désigner au hasard la personne à interroger à partir du tableau de Kish qui prend en considération le nombre de personnes faisant partie du champ de l'enquête, et donne une probabilité à peu près égale pour chacun de ces individus d'être désigné.

Dans certains ménages tels que les ménages non libanais et les ménages dont aucun membre n'a entre 15 et 75 ans, il n'existe pas d'individus faisant partie du champ de l'enquête, ce qui porte à 15 147 la taille de l'échantillon des individus. (Pour plus de précision, le nombre d'individus devant entrer dans le champ de l'enquête s'élève à 15 180, mais 33 individus ont été exclus *a posteriori* pour des raisons d'inaccessibilité.)

La répartition théorique de l'échantillon des individus et celle des ménages dans les différentes régions sont données dans le tableau qui suit :

Tableau 3
Répartition théorique de l'échantillon

Mohafazat/Caza	Ménages	Individus
BEYROUTH	2044	1879
Baabda	2235	2152
Metn	1735	1644
Chouf	409	406
Aley	517	514
Kesrouan	966	950
Jbeil	654	650
MONT-LIBAN	6516	6316
Tripoli	1260	1217
Koura	223	221
Zgharta	226	225
Batroun	203	201
Akkar	897	894
Bécharré	45	44
LIBAN NORD	2854	2802
Saïda	663	606
Nabatiyé	454	451
Tyr	620	602
Bint Jbeil	144	144
Marjayoun	170	170
Hasbaya	72	72
Jezzine	86	85
LIBAN SUD	2209	2130
Zahlé	625	601
Béqaa Ouest	274	256
Baalbeck	876	866
Hermel	231	229
Rachaya	72	68
BEQAA	2078	2020
TOTAL LIBAN	15701	15147

3. L'exécution de l'enquête sur le terrain

La réalisation de la première enquête sur le terrain a débuté le 15 octobre 1993 et a duré trois mois. Elle a été exécutée sous la supervision directe du statisticien responsable de l'étude et avec la collaboration d'une dizaine de chefs d'équipes, pour la plupart des professeurs de l'Université Saint-Joseph et de l'Université Libanaise,

recrutés dans les différentes régions libanaises pour permettre un meilleur encadrement des enquêteurs sur le terrain.

Les enquêteurs étant surtout des étudiants et non des professionnels, leur sérieux et leur enthousiasme au travail ont été très variables. Malgré le surplus prévu dans leurs effectifs, de nouveaux enquêteurs ont dû être engagés en cours de route. Le recrutement des enquêteurs s'est aussi fait dans les régions, de manière à faciliter la reconnaissance des lieux et à entrer plus facilement en contact avec les enquêtés.

Malgré toutes ces dispositions, quelques difficultés ont surgi dans certaines régions. A titre d'exemple, le refus collectif des occupants de quelques îlots du centre-ville de Beyrouth, pour la plupart des déplacés, refus dû probablement à une méfiance à l'égard des enquêtes, soupçonnées d'être liées aux problèmes de relogement. Dans la banlieue sud, quatre îlots de Jnah n'ont pu être que partiellement enquêtés et après plusieurs retours sur le terrain, à cause de la méfiance des habitants à l'égard de toute enquête, associée dans leur esprit à la réalisation d'un projet d'autoroute affectant leur quartier. A Sadd el-Baouchrié (banlieue nord-est de Beyrouth) les enquêteurs ont été pris pour des Témoins de Jéhovah et se sont heurtés à un refus catégorique.

D'autre part, dans plusieurs localités, les cartes disponibles n'étant pas très précises et n'ayant pas été mises à jour ne correspondaient pas tout à fait à l'occupation du sol. Les enquêteurs ont établi des cartes à main levée dans ces localités et ont fait des mises à jour et des corrections dans plusieurs autres îlots. Ainsi la localisation sur le terrain des îlots dans certaines régions, en particulier dans les mohafazats de Saïda et de Tyr, s'est avérée très difficile (dans quelques îlots, les enquêteurs ont dû enjamber les terrasses des constructions pour pouvoir délimiter les îlots), des travaux préliminaires de reconnaissance et de reconstitution de cartes ont dû être effectués. Dans les cazas du Chouf et de Aley plusieurs villages n'étaient pas reportés sur les cartes ; là aussi les travaux d'établissement de cartes s'avèrent indispensables.

Par ailleurs, dans certaines localités très densément habitées par une population *a priori* homogène, le taux de sondage a été réduit de moitié. Il s'agit de la banlieue sud de Beyrouth et de deux îlots du Liban Sud. Dans deux autres îlots des cazas de Saïda et de Tyr le taux de sondage, qui était de 1/8, a été porté à 1/20 après rectification des cartes qui se sont avérées non conformes à la configuration sur le terrain. Au Chouf et à Aley des modifications similaires ont dû être faites pour assurer la bonne représentativité de l'échantillon. Ainsi dans un ensemble de petits villages relativement homogènes du caza de Aley et pour lesquels aucune carte n'était disponible, un seul village type a été retenu, mais avec un taux de sondage élevé (1/4 au lieu de 1/40) : il s'agit de la localité de Aïn Anoub.

L'éloignement de certaines localités d'accès difficile a aussi légèrement retardé l'exécution de l'enquête sur le terrain.

Enfin, des contacts avec les milieux influents sur le terrain ont été établis pour pouvoir opérer dans certaines régions. Dans d'autres régions le travail a été entravé suite à quelques malentendus, vite éclaircis ; le travail s'est fait ensuite sans problème.

Malgré ces difficultés, la plus grande partie des logements retenus dans l'échantillon a été enquêtée en trois mois.

Des travaux de contrôle sur le terrain ont été faits, non pas de manière systématique, mais par un choix raisonné, dans les îlots où les données étaient défectueuses et dans les îlots dans lesquels les premiers enquêteurs n'avaient pas pu opérer pour différentes raisons.

4. Les résultats des travaux sur le terrain de la première enquête

Sur les 942 unités primaires, c'est-à-dire l'échantillon des îlots, quartiers ou villages, 914 unités ont été effectivement enquêtées. Le reste, dont les cartes remontaient à 1987, correspond soit à des îlots qui se sont avérés être entièrement vides, comme au Liban Sud où plusieurs îlots ne contenaient que des vergers, soit à des quartiers très démunis tels que les quartiers des déplacés du centre-ville de Beyrouth, ou au contraire à des quartiers à caractère luxueux (centres balnéaires, centres de ski...) dont les habitants ont refusé de recevoir les enquêteurs, soit au fait que certains îlots ne contenaient que des résidences secondaires, soit enfin à un cas unique de village où les forces armées *de facto* ont empêché l'enquêteur, malgré tous les contacts effectués, de poursuivre son travail.

Le dépouillement des bordereaux contenant les résultats du passage sur le terrain des enquêteurs chargés de la première enquête donne les résultats suivants : 18 733 locaux ont été visités dont 14 231 occupés par des ménages qui ont effectivement répondu au questionnaire, 768 ménages ont refusé de répondre, 1819 logements correspondaient aux résidences secondaires. Le reste des locaux était constitué soit de logements vides (438), soit de logements non repérables sur le terrain (401) ou de locaux non destinés à l'habitation (374).

Le nombre d'individus choisis par la méthode de Kish dans les 14 231 ménages interrogés s'est élevé à 13 743, chiffre inférieur au nombre des ménages du fait que 456 ménages ne comportaient pas d'individus entrant dans le champ de l'enquête et que dans 33 ménages la personne à interroger s'est avérée inaccessible (voir plus loin le tableau 4).

5. Le questionnaire

Le questionnaire de la première enquête est bilingue (français-arabe) et comprend deux parties : la première correspond au logement-ménage, et la seconde recueille les renseignements relatifs à un membre du ménage appartenant au champ de l'enquête, c'est-à-dire ayant entre 15 et 75 ans et étant de père et/ou de mère libanais.

La première partie, qui concerne l'unité logement-ménage, situe le logement identifié par un numéro d'ordre sur la liste du tirage de l'échantillon, suivi d'un numéro le situant dans le bâtiment ou l'immeuble où il se trouve, cet immeuble est lui-même identifié par un numéro montrant son emplacement sur la carte de l'unité géographique primaire (îlot, village ou quartier).

Par ailleurs, cette partie comprend un tableau qui indique la composition du ménage et recueille les renseignements relatifs à chaque individu composant le ménage. Un autre tableau reconstitue les liens familiaux avec l'étranger à travers l'énumération des proches parents (père, mère, époux, frère et sœur, enfant) qui s'y trouvent et les données relatives à chacun d'eux.

Quelques autres indications permettent de situer la tranche de revenus du ménage, d'indiquer la personne qui a répondu à cette première partie du questionnaire, celle qui a été désignée au hasard à partir de la méthode de Kish pour répondre à la deuxième partie et enfin la langue adoptée lors de la passation du deuxième questionnaire.

Cette partie du questionnaire se présente comme suit :

I - Identification du logement

- 1 - Caza, ville ou village
- 2 - Quartier, rue, numéro de l'îlot
- 3 - Numéro de l'immeuble sur le plan
- 4 - Numéro du logement dans l'immeuble

Pour repérer le numéro du logement dans l'immeuble, l'enquêteur suit un itinéraire qui lui est imposé : de gauche à droite en débouchant par la cage d'escalier.

II - Composition du ménage

Tous les membres du ménage qui résident habituellement dans le logement sont cités, en commençant par le chef de ménage, son conjoint, les descendants par ordre

de naissance, les ascendants, et enfin les autres personnes résidant avec le ménage.

Pour chaque individu, les renseignements ci-dessous sont recueillis dans les colonnes d'un tableau, les deux premières colonnes attribuant à chaque individu un numéro d'ordre dans le ménage et un numéro de sélection dans le champ de l'enquête. Chaque ligne est consacrée à un individu, la première étant réservée au chef du ménage.

- 1 - Lien de parenté avec le chef de ménage
- 2 - Sexe
- 3 - Année de naissance
- 4 - État matrimonial
- 5 - Nationalité ou lieu d'enregistrement à l'état civil
- 6 - Activité
- 7 - Niveau d'instruction
- 8 - Niveau du français parlé
- 9 - Niveau de l'anglais parlé

III - Membres du ménage résidant à l'étranger

Cette partie n'a été retenue que pour les ménages libanais (père et/ou mère libanais). On y recueille les données suivantes concernant les proches parents résidant à l'étranger :

- 1 - Lien de parenté avec le chef de ménage
- 2 - Sexe
- 3 - Année de naissance
- 4 - Année de départ
- 5 - Pays actuel de résidence
- 6 - Cause du départ
- 7 - Deuxième nationalité
- 8 - Niveau d'instruction

IV - Divers

- 1 - Tranche de revenus
- 2 - Langue adoptée pour la passation du deuxième questionnaire (il a été demandé à l'enquêté de répondre en français s'il le pouvait).

La deuxième partie du questionnaire concerne les individus entrant dans le champ de l'enquête, c'est-à-dire les résidents libanais âgés de 15 à 75 ans. On rappelle qu'un

seul individu est retenu dans chaque ménage ; cet individu, sélectionné au hasard par la méthode de Kish, doit répondre personnellement à cette deuxième partie du questionnaire, d'où souvent la nécessité d'effectuer plusieurs passages pour trouver l'individu désigné.

Chaque individu est repéré par son numéro d'ordre dans le ménage ; de plus, quelques variables de contrôle sont retenues, telles que : l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le lien de parenté avec le chef de ménage ainsi que le lieu d'enregistrement, pour s'assurer de la justesse du choix de l'individu. D'autres questions concernent le niveau d'instruction, les écoles fréquentées, le degré de connaissance, les modes d'acquisition et les cadres d'usage des langues, ainsi que des données socio-linguistiques concernant ses parents.

Les renseignements demandés sont les suivants :

- 1 - Lien de parenté avec le chef de ménage
- 2 - Sexe
- 3 - Etat matrimonial
- 4 - Lieu de naissance
- 5 - Lieu d'enregistrement à l'état civil

Si l'individu a séjourné à l'étranger pour une longue durée (plus de 9 mois) :

- 6 - Pays de résidence
- 7 - Date du retour au Liban
- 8 - Si l'individu a une deuxième nationalité, laquelle
- 9 - Confession
- 10 - Niveau d'instruction (achevée ou en cours)
- 11 - Genre d'école fréquentée pour chaque cycle d'études
- 12 - Connaissance des langues (comprendre, parler, lire, écrire)
- 13 - Mode d'acquisition des langues
- 14 - Cadre d'usage des langues

Si l'individu travaille ou a travaillé :

- 15 - Activité professionnelle
- 16 - Nature de la profession
- 17 - Statut dans la profession

Des renseignements concernant le père :

- 18 - Année de naissance
- 19 - Confession
- 20 - Nature de la profession

- 21 - Statut dans la profession
- 22 - Niveau d'instruction
- 23 - Connaissance des langues

Des renseignements concernant la mère :

- 24 - Année de naissance
- 25 - Confession
- 26 - Nature de la profession
- 27 - Statut dans la profession
- 28 - Niveau d'instruction
- 29 - Connaissance des langues

6. Les opérations de dépouillement

a - Le contrôle et la saisie des questionnaires

Tous les questionnaires remplis par les enquêteurs, souvent après plusieurs passages, ont été soumis à plusieurs types de contrôle : ainsi après le contrôle effectué par les chefs d'équipe, une deuxième vérification systématique a été faite au bureau central, les questionnaires présentant des erreurs de sélection de l'individu à interroger ou ceux dont les données sont incomplètes étant renvoyés sur le terrain pour correction.

Les réponses aux différentes questions ont fait l'objet d'une codification suivant une nomenclature préétablie : les réponses et les codes correspondant à la majorité des questions dites « fermées » figurent dans le questionnaire. Quant aux réponses aux questions « ouvertes », elles ont été codifiées *a posteriori* par l'enquêteur ou le chef d'équipe, suivant des nomenclatures reproduites dans le manuel de l'enquêteur.

Pour la codification de certaines variables telles que la profession et les lieux géographiques, c'est la classification établie pour l'enquête sur la population déplacée, déjà citée, qui a été retenue.

Le code « catégories socio-professionnelles » combine trois critères : la nature de la profession, le statut professionnel et le secteur d'activité, et classe les professions, après plusieurs regroupements, en 7 grandes catégories relativement homogènes.

La classification des lieux géographiques s'est faite à partir du découpage administratif traditionnel du territoire en cinq mohafazats et 25 cazas. Certains de ces territoires ont été découpés en deux ou trois sous-régions pour leur assurer une plus grande homogénéité. Cette variable statistique est définie par un code à trois chiffres, le premier indiquant le mohafazat, le deuxième le caza à l'intérieur du mohafazat,

et le troisième la région dans le caza. Mais, étant donné la taille de l'échantillon, cette variable ne peut être utilisée dans les tableaux d'analyse avec ces trois degrés de classification (le nombre d'observations n'étant pas toujours suffisant dans les sous-catégories) ; c'est pourquoi les données ont été dépouillées par mohafazat et aussi suivant un autre critère, celui d'urbanisation.

Simultanément, et à la suite du deuxième contrôle, les questionnaires ont été saisis sur ordinateur, de sorte que la saisie des 14 231 questionnaires s'est achevée deux semaines après la fin des travaux sur le terrain.

Les questionnaires ont été saisis sur ordinateur à partir du logiciel de base de données Foxpro. Dans un deuxième temps ces données ont été retranscrites sur un fichier lu par le logiciel spécial de dépouillement d'enquête et d'analyse statistique, le SPSS.

Après la saisie des questionnaires et avant la sortie des tableaux de résultats, des tests de contrôle et de vraisemblance ont permis de corriger les erreurs de relevé, de codification et de saisie qui avaient échappé aux différentes vérifications mentionnées plus haut.

Ci-dessous un aperçu rapide des types de contrôle effectués :

- la concordance entre les 18 733 questionnaires et la saisie ;
- la concordance entre la population adulte sélectionnée et les fiches individuelles saisies, au nombre de 13 743 (avant redressement) ;
- le contrôle de vraisemblance interne du questionnaire tel que : âge et état matrimonial, âge et niveau d'instruction, sexe et lien de parenté, apprentissage d'une langue et connaissance d'une langue, usage d'une langue et son apprentissage, etc.

Ces travaux, qui ont permis d'épurer les fichiers des données, ont pris fin au début du mois de mai 1994.

b - La création de nouvelles variables

En plus des variables contenues dans le questionnaire, de nouvelles variables ont été créées, soit par le regroupement des modalités de réponses d'une même variable, soit par la combinaison de deux ou de plusieurs variables, soit par le report des valeurs d'une variable concernant une unité statistique à une autre unité, soit enfin par le décompte d'individus présentant une caractéristique particulière.

La variable âge, définie par la différence entre la date de l'exécution de l'enquête sur le terrain et l'année de naissance de l'individu, a été regroupée en classes quin-

quennales et recodée. La date de référence retenue est le 31 décembre 1993, l'enquête s'étant déroulée de la mi-octobre 1993 à la mi-janvier 1994.

Les caractéristiques du chef de ménage ainsi que le lieu de résidence du ménage ont été reportés sur les fiches individuelles. D'autres variables relatives aux ménages ont été créées, telles que : le nombre de personnes résidentes du ménage, le nombre de personnes non résidentes, le nombre de personnes sélectionnées, le nombre de personnes économiquement actives, scolarisées, francophones, etc.

La connaissance d'une langue a été mesurée à partir des quatre modes (comprendre, parler, lire et écrire) par une échelle à quatre niveaux (bien, moyen, élémentaire, nul), ce qui porte à 256 le nombre de modalités *a priori* possibles de la variable mesurant le degré de connaissance d'une langue. Certaines de ces modalités ont été éliminées parce que logiquement impossibles, le reste a été groupé en 7 grandes catégories plus ou moins homogènes allant du niveau de connaissance nul jusqu'au très bien.

Les 7 degrés de connaissance retenus sont les suivants (pour le détail du contenu de chaque niveau se référer à la fin de l'annexe méthodologique p. 140) :

- 1 - Nul
- 2 - Quasi nul
- 3 - Élémentaire
- 4 - Passable
- 5 - Assez bien
- 6 - Bien
- 7 - Très bien

Une nouvelle variable donnant une image synthétique du cursus scolaire a été créée à partir des variables relatives au type d'école fréquentée dans chaque cycle d'études.

Enfin, les pays d'émigration ont été groupés en pays arabes, pays francophones, pays anglophones et autres pays.

c - Le redressement de l'échantillon

Le nombre de questionnaires ménages et de questionnaires individus effectivement remplis ne correspond pas au nombre total de logements retenus dans l'échantillon, pour différentes raisons :

- Les logements habités par des ménages absents pour une longue période ont été considérés comme des logements secondaires et ces ménages n'ont pas été comptabilisés comme résidant dans le lieu prévu par l'enquête, mais dans le lieu où ils résidaient au moment de l'enquête.

- Les ménages ayant refusé de répondre ont été considérés comme faisant partie de l'échantillon théorique. Ces cas ont été réintégrés dans l'échantillon après dédoublement, par tirage au sort, d'autres ménages du même îlot.

- Pour redresser l'échantillon de la banlieue sud dans le caza de Baabda, où lors de l'exécution de l'enquête sur le terrain le taux de sondage avait été réduit de moitié, tous les questionnaires remplis dans cette sous-région ont été dédoublés.

Ainsi le nombre des ménages théoriquement enquêtés s'élève à 15 701 et celui des individus à 15 147. Le chiffre des individus non enquêtés (1404) est obtenu en procédant à une estimation des individus entrant dans le champ de l'enquête, mais se trouvant dans les ménages non enquêtés pour raison de refus ou de sous-échantillonnage.

Le tableau suivant (4) donne les répartitions effective et théorique de l'échantillon dans chacun des trois degrés de sondage.

Tableau 4
Répartition effective et théorique de l'échantillon

Mohaïzat Région	1 ^{er} degré - ILOTS			2 ^e degré - LOGEMENTS				3 ^e degré : INDIVIDUS							
	Enquêtés	Vides	Total	Logements avec ménages		Logements sans ménages			Total	Enquêtés	Non enquêtés	Total			
				Enquêtés	Refus/sect*	Abs/sec*	Vides	Autre local					Inexistant		
BEYROUTH	175	13	188	1852	192	2044	463	181	161	261	1066	3110	1707	172	1879
Baabda	142	-	142	1348	887	2235	125	43	42	21	231	2466	1301	851	2152
Métn	157	3	160	1562	173	1735	339	81	71	39	530	2265	1476	168	1644
Chouf	14	-	14	406	3	409	19	-	-	12	32	441	403	3	406
Aley	24	2	26	517	-	517	69	11	4	4	88	605	514	-	514
Kesrouan	68	6	74	906	60	966	366	27	22	24	439	1405	891	59	950
Jbel	18	-	18	641	13	654	98	33	44	2	177	831	637	13	650
MONT-LIBAN	423	11	434	5380	1136	6516	1016	196	183	102	1497	8013	5222	1094	6316
Tripoli	59	1	60	1183	77	1260	85	1	2	-	88	1348	1142	75	1217
Koura	6	6	12	223	-	223	4	2	-	-	6	229	221	-	221
Zgharta	5	1	6	226	-	226	29	1	-	-	30	256	225	-	225
Batroun	9	-	9	202	1	203	22	3	1	2	28	231	200	1	201
Akkar	21	1	22	892	5	897	12	-	-	-	12	909	889	5	894
Bécharré	4	-	4	43	2	45	16	-	5	-	21	66	42	2	44
LIBAN-NORD	104	3	107	2769	85	2854	168	7	8	2	185	3039	2719	83	2802
Saida	37	-	37	657	6	663	43	14	7	14	78	741	600	6	606
Nabatéh	29	-	29	454	-	454	2	-	1	-	3	457	451	-	451
Sour	41	-	41	585	35	620	30	3	5	2	40	660	568	34	602
Bnt Jbel	5	-	5	144	-	144	6	-	-	-	6	150	144	-	144
Marjayoun	5	-	5	170	-	170	-	-	-	-	-	170	170	-	170
Hasbaya	4	-	4	72	-	72	-	-	-	-	-	72	72	-	72
Jejjine	7	-	7	81	5	86	35	3	3	1	45	131	80	5	85
LIBAN SUD	128	-	128	2163	46	2209	116	23	16	17	172	2381	2085	45	2130
Zahlé	25	-	25	621	4	625	14	11	3	9	37	662	598	3	601
Béqaa Ouest	5	-	5	272	2	274	14	7	1	-	22	296	254	2	256
Baalbek	45	-	45	871	5	876	14	13	2	9	38	914	861	5	866
Hermel	6	-	6	231	-	231	2	-	-	-	2	233	229	-	229
Rachaya	3	1	4	72	-	72	12	-	-	1	13	85	68	-	68
BEQAA	84	1	85	2067	11	2078	56	31	6	19	112	2190	2010	10	2020
LIBAN ENTIER	914	28	942	14231	1470	15701	1819	438	374	401	3032	18733	13743	1404	15147

* Ssecth : sous-échantillon, Abs/sec : ménages absents ou logements secondaires.

Dans un deuxième temps, l'échantillon des individus faisant partie du champ de l'enquête a été redressé suivant les exigences de la méthode de Kish. Cette méthode consiste, rappelons-le, à tirer un individu au hasard dans chaque ménage, ce qui favorise la représentation d'individus faisant partie des ménages de petite taille. Le redressement consiste à donner à chaque individu un poids proportionnel à la taille du ménage duquel il est tiré. Ainsi l'échantillon final des individus est composé de 48 032 unités.

Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon redressé des individus.

Tableau 5
Composition de l'échantillon au premier degré
Nombre d'individus (après redressement)

Mohafazat/Caza	Ménages répartis par strate au taux de :				Total général
	1/4	1/8	1/20	1/40	
Beyrouth	5734	-	-	-	5734
BEYROUTH	5734	-	-	-	5734
Baabda	4119	324	-	-	4443
Metn	4812	175	177	-	5164
Chouf	524	452	343	126	1445
Aley	1225	194	-	319	1738
Kesrouan	2535	416	-	-	2951
Jbeil	1526	199	421	-	2146
MONT-LIBAN	14741	1760	94	445	17887
Tripoli	3530	399	147	-	4076
Koura	264	261	118	88	731
Zgharta	413	245	-	181	839
Batroun	488	-	72	159	719
Akkar	1956	952	232	209	3349
Bécharré	49	44	-	82	175
LIBAN NORD	6700	1901	569	719	9889
Saïda	548	950	591	-	2089
Nabatiyé	430	839	158	74	1501
Tyr	696	567	667	108	2038
Bint Jbeil	208	226	-	101	535
Marjayoun	96	271	260	65	692
Hasbaya	109	68	-	57	234
Jezzine	179	45	-	67	291
LIBAN SUD	2266	2966	1676	472	7380
Zahlé	1016	456	636	-	2108
Béqaa Ouest	173	605	-	69	847
Baalbeck	454	1756	604	364	3178
Hermel	316	-	-	498	814
Rachaya	129	-	-	66	195
BEQAA	2088	2817	1240	997	7142
TOTAL LIBAN	31529	9444	4426	2633	48032

d - La préparation du plan de dépouillement et la sortie des résultats

La sortie des tableaux d'analyse a été effectuée indépendamment à l'intérieur de chaque fichier, chaque fichier correspondant à une unité statistique : le ménage, le résident, le non- résident et le résident libanais ayant entre 15 et 75 ans au 31 décembre 1993.

Ces tableaux ont été tirés pour le Liban entier, par mohafazat, par zones urbaines/rurales et par sexe. Ils ont été groupés par thèmes comme suit :

a - Caractéristiques démographiques de la population résidente (répartition des individus par sexe et âge, activité, lien de parenté, état matrimonial, niveau d'instruction ; répartition des ménages par taille, nombre de personnes actives, tranche de revenus, nombre de personnes scolarisées, etc.). Ces données concernent l'ensemble des résidents dont le nombre atteint 77 086 individus.

b - Caractéristiques linguistiques de la population résidente (connaissance du français parlé et/ou de l'anglais parlé).

c - Caractéristiques des Libanais résidant à l'étranger ayant un lien de parenté direct avec les résidents (pays d'émigration, cause de départ, période de départ, combinés avec l'âge, le lien de parenté avec le chef de ménage). Leur nombre atteint 9006 individus.

d - Caractéristiques socio-linguistiques de la population adulte libanaise dont le nombre estimé dans l'échantillon est de 48 032 individus.

Une variable expliquée principale a été retenue, à savoir le degré de connaissance d'une langue, élaborée en combinant les variables élémentaires (cf. page 140).

Cette variable a été combinée avec un ensemble de variables explicatives telles que l'âge, le sexe, le lieu de naissance, le lieu de résidence, la confession, le niveau d'instruction, l'activité professionnelle, le genre d'école fréquentée, les modalités d'acquisition d'une langue, ses cadres d'usage, les caractéristiques linguistiques des parents, etc.

Les tableaux des résultats par thèmes sont tirés systématiquement pour la langue française, et selon le besoin pour la langue anglaise. Toutefois, les données détaillées concernant l'arabe, l'anglais, l'arménien, sont disponibles dans nos fichiers d'ordinateur et sont prêtes à être exploitées.

DEUXIEME PARTIE: L'ENQUETE SUR LA SITUATION DU FRANÇAIS AU LIBAN

1. Le champ de l'enquête et l'unité statistique de la deuxième enquête

Le but de cette enquête étant d'étudier la situation de la langue française sous ses différents aspects dans la société libanaise, l'unité échantillon retenue est le francophone réel, à la fois compétent et performant en français. Parmi les 13 743 individus effectivement enquêtés lors de la première enquête, 2728 ont été retenus comme étant conformes à cette définition.

A été retenu comme francophone réel l'enquêté qui a répondu en français à la première enquête et/ou celui qui a répondu en arabe pour une raison ou une autre mais qui a déclaré avoir un niveau de français moyen ou bon. Ces derniers cas ont subi un contrôle supplémentaire pour nous assurer de la véracité de leurs affirmations. Certaines variables de contrôle, telles que le niveau d'instruction, l'itinéraire scolaire, la concordance entre la compréhension et la production langagière, etc. nous ont conduits à éliminer *a priori* certains individus de l'échantillon des francophones.

Malgré ces précautions, lors de la passation du questionnaire sur le terrain, les enquêteurs, qui avaient la consigne de faire passer ce questionnaire en français, se sont trouvés dans des situations embarrassantes : certaines personnes retenues comme francophones étaient incapables de répondre en français, d'autres avaient besoin de plus ou moins grandes explications pour comprendre les questions. Ces inexactitudes peuvent être dues à plusieurs facteurs, dont d'une part une sur-estimation de soi quant à la connaissance du français, et d'autre part une certaine imprécision du travail des enquêteurs qui ont déclaré que la langue adoptée pour la passation de certains questionnaires de la première enquête était le français, ce qui a entraîné d'autres erreurs.

Pour parer à ces difficultés et filtrer l'échantillon effectif de francophones, une indication supplémentaire a dû être ajoutée sur le questionnaire, de sorte que la taille de l'échantillon effectivement enquêté a été réduite à 2100 francophones (voir plus loin tableau 7).

2. Le tirage, la répartition et la réduction de l'échantillon

L'échantillon de la deuxième enquête a été sélectionné à partir des fichiers informatiques établis pour la première enquête. Les individus répondant à la définition du francophone ont été retenus. Des listes par région géographique et par îlot ont été tirées. Ces bordereaux comportaient des données telles que l'adresse précise du logement où habitait l'individu, son nom de famille et son prénom. Ces renseignements étaient nécessaires à l'enquêteur qui devait retrouver les personnes qui avaient été sé-

lectionnées comme francophones trois mois après être passé pour la première enquête.

Par la suite, pour vérifier le travail des enquêteurs, quelques données concernant chaque individu échantillon ont été mises à la disposition des chefs d'équipe. La comparaison de ces renseignements avec ceux recueillis dans le deuxième questionnaire a permis de contrôler l'exactitude du travail dans cette deuxième phase de l'enquête.

La répartition géographique de l'échantillon théorique et de l'échantillon effectif des francophones se présente comme suit :

Tableau 6
Répartition géographique des francophones

Mohafazat/Caza	Echantillon théorique	Echantillon effectif*
BEYROUTH	502	430
Baabda	275	258
Metn	416	368
Chouf	89	77
Aley	27	25
Kesrouan	419	367
Jbeil	160	142
MONT-LIBAN	1386	1237
Tripoli	131	127
Koura	44	42
Zgharta	65	62
Batroun	35	33
Akkar	19	17
Bécharré	3	3
LIBAN NORD	296	284
Saïda	82	81
Nabatiyé	41	40
Tyr	34	32
Bint Jbeil	15	15
Marjayoun	16	16
Hasbaya	19	19
Jezzine	13	6
LIBAN SUD	221	209
Zahlé	164	154
Béqaa Ouest	8	8
Baalbeck	106	98
Hermel	37	36
Rachaya	8	8
BEQAA	323	304
TOTAL LIBAN	2728	2464

* L'échantillon définitif a été réduit et redressé, voir tableau 8.

3. L'exécution sur le terrain et les résultats

La deuxième enquête a débuté le 4 avril 1994, deux mois après l'achèvement de la première. Les travaux sur le terrain ont pris fin un mois plus tard, sauf quelques rares cas qui sont restés en suspens jusqu'à début août.

Les enquêteurs, choisis pour la plupart parmi l'équipe de la première enquête, ont été répartis dans la mesure du possible dans des régions différentes de celles dans lesquelles ils avaient opéré lors de la première phase du travail, ce qui a constitué un contrôle supplémentaire de la réalisation de la première enquête.

Les résultats des travaux sur le terrain ont abouti à la réalisation effective de 2464 questionnaires. Le reste, c'est-à-dire 264 individus, n'a pas pu être enquêté malgré les passages répétés des enquêteurs. 178 cas correspondent aux absents qui soit ont changé d'adresse, soit sont partis en voyage pour une période relativement longue. 48 individus ont refusé de répondre par méfiance ou manque d'intérêt. Les autres, au nombre de 76, correspondent soit à ceux qui étaient classés comme francophones sans connaître le français, soit à quelques cas de décès...

Le tableau suivant donne les résultats par région géographique.

Tableau 7
Résultats des travaux sur le terrain

Mohafazat/Caza	Enquêté	Refus	Absent	Autre	Tot. non enq.	Total
BEYROUTH	430	11	40	21	72	502
Baabda	258	7	9	1	17	275
Metn	368	15	21	12	48	416
Chouf	77	1	1	10	12	89
Aley	25	-	2	-	2	27
Kesrouan	367	8	25	19	52	419
Jbeil	142	2	9	7	18	160
MONT-LIBAN	1237	33	67	49	149	1386
Tripoli	127	1	2	1	4	131
Koura	42	1	1	-	2	44
Zgharta	62	-	3	-	3	65
Batroun	33	-	1	1	2	35
Akkar	17	-	1	-	1	19
Bécharré	3	-	-	-	-	3
LIBAN NORD	284	2	8	2	12	296
Saïda	81	1	-	-	-	82
Nabatiyé	40	-	1	1	1	41
Tyr	32	1	1	-	2	34
Bint Jbeil	15	-	-	-	-	15
Marjayoun	16	-	-	-	-	16
Hasbaya	19	-	-	-	-	19
Jezzine	6	7	-	-	7	13
LIBAN SUD	209	2	9	1	12	221
Zahlé	154	-	8	2	10	164
Béqaa Ouest	8	-	-	-	-	8
Baalbeck	98	-	5	3	8	106
Hermel	36	-	1	-	1	37
Rachaya	8	-	-	-	-	8
BEQAA	304	-	14	5	19	323
LIBAN ENTIER	2464	48	138	78	264	2728

Le dépouillement des questionnaires en vue de les classer suivant les difficultés de compréhension et d'expression en français nous a amenés à exclure de l'échantillon des francophones les catégories d'enquêtés qui avaient de grandes difficultés à comprendre et à s'exprimer en français, ce qui a réduit notre échantillon à 2100 individus répartis dans les différentes régions libanaises comme suit :

Tableau 8
Répartition géographique des francophones
(échantillon redressé)

Mohafazat/ Caza	Echantillon effectif (après réduction)	Echantillon redressé
BEYROUTH	370	1102
Baabda	237	734
Metn	343	1087
Chouf	59	189
Aley	25	76
Kesrouan	329	1006
Jbeil	136	440
MONT-LIBAN	1129	3532
Tripoli	94	275
Koura	34	119
Zgharta	45	162
Batroun	32	102
Akkar	16	62
Bécharré	3	17
LIBAN NORD	224	737
Saïda	51	196
Nabatiyé	27	81
Tyr	23	66
Bint Jbeil	10	39
Marjayoun	11	39
Hasbaya	11	39
Jezzine	3	15
LIBAN SUD	136	475
Zahlé	121	410
Béqaa Ouest	5	16
Baalbeck	81	307
Hermel	26	104
Rachaya	8	20
BEQAA	241	857
TOTAL LIBAN	2100	6703

4. Le questionnaire

Ce questionnaire approfondit dans ses différentes parties les thèmes abordés dans la première enquête. Il concerne l'individu francophone et essaie de dégager les dif-

férentes modalités d'apprentissage et les cadres d'usage du français ainsi que la représentation qu'a des langues le francophone.

La première partie comprend les données qui permettent d'identifier l'enquêté, telles que : l'adresse du logement, son numéro dans le ménage et quelques données démographiques concernant l'individu : l'âge, le sexe, l'état matrimonial.

Le questionnaire est ensuite subdivisé en plusieurs thèmes : l'usage du français en famille, dans le cadre professionnel, dans le milieu scolaire, dans l'environnement social et dans le domaine des loisirs, et enfin l'usage personnel de la langue.

Les renseignements peuvent être groupés sous les rubriques suivantes :

- 1 - Age d'apprentissage du français.
- 2 - Fréquence de l'usage du français avec chacun des membres de la famille : père, mère, conjoint, enfants, frères et sœurs, grands-parents...
- 3 - Usage du français pour exprimer des sentiments tels que : l'affection, la colère...
- 4 - Degré d'encouragement de l'usage du français en famille.
- 5 - Choix du genre d'école : francophone, anglophone...
- 6 - Critères du choix de l'école pour les enfants.
- 7 - Si universitaire, raisons du choix de l'université.
- 8 - Usage du français dans les relations professionnelles avec les collègues, patron, subalternes, et dans l'entreprise en général.
- 9 - Utilisation du français avec les voisins, les amis, les commerçants.
- 10 - Langue d'usage souhaitée dans les relations de voisinage, amicales et sociales.
- 11 - Fréquence et genre de programmes suivis à la télévision.
- 12 - Genres et langues de lecture.
- 13 - Usage du français dans la vie mentale, affective, etc.
- 14 - Opinion quant à l'usage des langues.

5. Les opérations de dépouillement

a - Contrôle et saisie

Comme pour la première enquête, les questionnaires remplis ont subi plusieurs contrôles, des contrôles manuels effectués d'abord par les chefs d'équipe et ensuite par le personnel du bureau de recherche.

La saisie s'est faite simultanément avec les travaux du terrain et s'est achevée à la fin du mois de juin 1994.

Des tests de vraisemblance nous ont permis d'épurer le fichier en corrigeant les erreurs de saisie ou celles qui avaient échappé au contrôle manuel.

b - Redressement de l'échantillon et création de nouvelles variables

Comme pour l'échantillon des individus de la première enquête, l'échantillon des francophones a été redressé pour éliminer les biais dus à leur sélection par la méthode de Kish (cf. page 128), portant ainsi la taille de l'échantillon à 6703 individus.

De nouvelles variables ont été créées à partir des variables élémentaires pour affiner l'analyse :

- cursus d'apprentissage des langues (combinaison des langues connues et ordre d'apprentissage)
- pratique du français avec le père et la mère
- pratique du français avec les parents et les frères et sœurs
- cursus scolaire (combinaison des genres d'écoles fréquentées durant les cycles primaire, complémentaire et secondaire)

c - Plan de dépouillement et sortie des tableaux

La deuxième enquête, dont l'unité d'analyse est le francophone, a été exploitée suivant un cadre thématique qui a permis :

- d'esquisser le profil des francophones réels et leurs particularités par rapport à l'ensemble de la population (répartition par sexe et âge, état matrimonial, lien de parenté avec le chef de ménage, niveau d'instruction, confession, caractéristiques professionnelles) ;
- d'établir la carte de l'implantation géographique du francophone et d'étudier l'impact de son origine géographique et familiale sur sa connaissance du français (lieu de résidence, lieu d'origine, connaissance du français des parents, structure du ménage et connaissance du français des autres membres du ménage).
- de cerner le français comme langue de communication dans le cadre familial (avec les parents, les frères et sœurs, le conjoint et les enfants), dans l'entreprise (avec le patron, les collègues et les subalternes), dans le cadre scolaire (avec les enseignants et les camarades...) et enfin dans l'environnement social plus élargi et dans les relations (avec les amis, les voisins, les commerçants...).
- de mesurer l'importance du français en tant que langue d'information (médias, films, lecture) et langue « personnelle » (prier, réfléchir, compter, lire des notices...).
- de sonder enfin l'opinion des francophones quant à l'importance du français pour leur avenir et l'avenir du Liban.

La totalité des tableaux tirés en combinant deux ou trois variables concerne l'ensemble du Liban sans distinction de mohafazat.

Degré de connaissance des langues
(catégories combinées)

	CPLE*		CPLE*		CPLE*
Nul :	0000	Passable :	1132	Assez Bien :	2132
	0100		1133		2133
	0110		1221		2211
	0111		1222		2220
	0010		2010		2221
	0011		2011		2222
	0001		2020		2223
			2021		2231
Quasi Nul :	1000		2022		2322
	1010		2033		3122
	1011		2100		3132
	1100		2110		3133
	1110		2111		3221
	1200		2120		3231
			2121		3300
Elémentaire :	1111		2122		3310
	1020		2130		3311
	1021		2131		
	1022		2200	Bien :	2232
	1121		2210		2233
	1122		3021		2332
	1211		3022		2333
	2000		3031		3222
	3000		3110		3232
	3020		3111		3233
	3100		3120		3321
			3121		3322
			3131		3330
			3200		3331
			3210		
			3211	Très Bien :	3332
			3220		3333

* C : Comprendre ; P : Parler ; L : Lire ; E : Ecrire.
0 : Nul ; 1 : Elémentaire ; 2 : Moyen ; 3 : Bon.

Catégories socio-professionnelles

(Nomenclature abrégée)

1. Agriculteurs
2. Patrons et travailleurs indépendants dans l'industrie, le commerce et les services
3. Professions libérales et cadres supérieurs
4. Cadres moyens
5. Employés
6. Ouvriers
7. Travailleurs dans les services
8. Autres catégories
9. Inactifs

1. Agriculteurs

11. Exploitants agricoles, patrons dans l'agriculture, l'élevage et la pêche.
12. Salariés agricoles et aides familiaux (sauf ingénieurs agronomes à classer comme les autres ingénieurs).
13. Petits entrepreneurs de travaux agricoles (labeur, aspersion d'insecticides...).
14. Pêcheurs.

2. Patrons et travailleurs indépendants dans l'industrie, le commerce et les services

21. Patrons employant 7 salariés et plus.
22. Petits commerçants et propriétaires de cafés et restaurants, courtiers.
23. Artisans et petits entrepreneurs en construction (couturiers, menuisiers, forgerons, tourneurs, mécaniciens, tôliers, plombiers, typographes, relieurs, imprimeurs, maçons, tailleurs de pierre, vitriers, plâtriers, etc. travaillant pour leur propre compte).
24. Autres petits patrons et travailleurs indépendants (blanchisseurs, coiffeurs,

guides, agents de pompes funèbres, dockers et conducteurs d'engins de manutention, chauffeurs de taxis, de camions... travaillant pour leur propre compte).

3. Professions libérales et cadres supérieurs

31. Professions libérales (ingénieurs, médecins, dentistes, avocats, pharmaciens, experts-comptables... établis à leur propre compte).

32. Cadres supérieurs du secteur public (catégories 2 et au-dessus, y compris les professeurs d'université).

33. Cadres supérieurs du secteur privé (directeurs généraux, directeurs, fondés de pouvoir, professeurs d'universités privées).

4. Cadres moyens

41 à 43 : Cadres moyens du secteur public

41. Cadres moyens administratifs (chefs de bureau...).

42. Cadres moyens techniques (ingénieurs, ingénieurs chefs de bureau).

43. Autres cadres moyens des services sociaux (instituteurs dans écoles officielles, médecins, médecins chefs de bureau, assistantes sociales...).

45 à 47 : Cadres moyens du secteur privé

45. Cadres moyens administratifs, du commerce et des services (chefs de groupe d'employés de bureau, chefs comptables, maîtres d'hôtel...).

46. Cadres moyens techniques (ingénieurs, techniciens, topographes, dessinateurs, informaticiens...).

47. Autres cadres moyens du secteur privé (instituteurs des écoles privées, infirmières diplômées et autres cadres des services de santé).

5. Employés

51. Employés de bureau du secteur public (4^e catégorie).

52. Employés de bureau du secteur privé (sténos-dactylos, secrétaires, caissiers, opérateurs sur machines informatiques...).

53. Vendeurs.

6. Ouvriers

61. Contremaîtres du secteur public.

62. Ouvriers du secteur public.

63. Contremaîtres du secteur privé.

64. Ouvriers du secteur privé (ouvriers des usines, des chantiers de construction..., salariés permanents ou journalistes ou travailleurs à la tâche).

7. Travailleurs dans les services

71. Policiers, gendarmes, pompiers.

72. Travailleurs dans les services du secteur public (plantons, messagers, chauffeurs, standardistes, opérateurs dans les stations de radio).

73. Gens de maison, concierges.

74. Travailleurs dans les services du secteur privé (cuisiniers, serveurs, employés des blanchisseries, des maisons de coiffure, infirmières non diplômées, messagers, chauffeurs salariés...).

8. Autres catégories

81. Membres des forces armées, secteur public.

82. Membres des forces armées privées.

83. Membres du clergé.

84. Artistes et athlètes (sculpteurs, peintres, musiciens, acteurs de théâtre...).

85. Professions mal définies.

9. Inactifs

91. Personnes à la recherche d'un travail.

92. Retraités, rentiers.

93. Elèves et étudiants.

94. Femmes au foyer.

95. Autres cas.

Annexe 2 : Questionnaires

ETUDE SOCIO LINGUISTIQUE

QUESTIONNAIRE MENAGE

Numéro d'ordre: _____

I- Identification du logement

Caza: _____

Ville ou village: _____

Quartier: _____

Ilôt numéro: _____

Immeuble numéro: _____

Logement numéro: _____

Remarques à remplir à posteriori:

n° d'ordre de la personne ayant répondu au questionnaire ménage:.....

n° d'ordre de l'enquête désigné:.....

Langue adoptée pour le passage du questionnaire individuel

1 [] Arabe
2 [] Français

Numéro de l'enquêteur _____
Numéro du questionnaire (série enquêteur) _____

Date de l'enquête: / / 199

II. Composition du ménage (Personnes vivant habituellement dans le logement)

S é l é c t i o n	N°	Prénom	Lien	Sexe	Année de naissance	Etat matrimonial	Nationalité libanaise:	Activité	Niveau d'instruction	Parler Français	Parler Anglais
			1.Chef 2.Conjoint 3.Enfant 4.Première 5.conj.d'enf. 6.enf.d'enf. 7Autre par. 8Sans lien 9Domestique	1.M 2.F		1.Célibat. 2.Marié 3.Veuf 4.Divorcé 5.Autre	Caça du registre	1.Travail 2.Chômeur 3.Cherche tr. 4.Scolarisé 5.Retraité 6.en foyer 7.Autre	1.Illétré 2.<prim. 3.primaire 4.Complém. 5.Second. 6.Univers	0.Non 1.Elém. 2.Moyen 3.Bon	0.Non 1.Elém. 2.Moyen 3.Bon
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
	13										
	14										

III. Membres du ménage résidant à l'étranger (pour les ménages libanais seulement)

N° d'ordre	Prénom	Lien 1. chef 2. Conjoint 3. Enfant 4. Père/mère 5. conj. d'enf. 6. enf. d'enf. 7. Autre par. 8. Sans lien	Sexe 1. M 2. F	Année de naissance	Année de départ	Pays de résidence actuelle	Nationalité (2ième nationalité)	Cause 1. Famille 2. Profess. 3. Etudes 4. Politique 5. Autre	Niveau d'instruction 1. Illétré 2. -prim. 3. Primaire 4. Complém. 5. Second. 6. Univers.
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									

IV. Revenu mensuel du ménage.

(en milliers de LL/mois)

1. [] < 250
 2. [] 250 - 400
 3. [] 400 - 800
 4. [] 800 - 1 200
 5. [] 1 200 - 1 600

[]

6. [] 1 600 - 2 000
 7. [] 2 000 - 3 000
 8. [] 3 000 - 5 000
 9. [] 5 000 ou plus

ETUDE SOCIO LINGUISTIQUE N° d'ordre | | | | | |

QUESTIONNAIRE INDIVIDU N° de série | | | | | | | | | |

1-Sexe	1 [] Masculin	2 [] Féminin	الجنس	
2-Année de naissance:سنة الولادة.....			
3-Etat matrimonial	الوضع العائلي			
	1 [] Célibataire	ازب		
	2 [] Marié	متزوج		
	3 [] Veuf	لومل		
	4 [] Divorcé	مطلق		
	5 [] Autre	غير ذلك		
4-Lieu de naissance:	مكان الولادة			
	Pays ou Caza:.....			
5-Nationalité: (si libanaise, lieu du registre)	الجنسية او محل سجل القيد العائلي			
			
6-Avez-vous séjourné pour une durée supérieure à 9 mois à l'étranger? si oui, dans quel pays:	هل اقمتم لمدة تتجاوز تسعة اشهر خارج لبنان			
	Dernier pays:.....البلد الاخير			
	Date du retour au Liban:.....تاريخ العودة الى لبنان			
7-Avez-vous une deuxième nationalité? si oui, laquelle?	هل لديك جنسية ثانية			
			
8-Confession: المذهب	1 [] Musulman:			
		1 [] Sunnite		
		2 [] Chiite		
		3 [] Druze		
		4 [] Autre		
	2 [] Chrétien:			
		1 [] Maronite	6 [] syriaque	
		2 [] Grec Orth.	7 [] Chaldéen	
		3 [] Grec Cath.	8 [] Latin	
		4 [] Arm.Orth	9 [] Protestant	
		5 [] Arm. Cath.	0 [] Autre	
	3 [] Autre: (préciser)			
9-Niveau d'instruction achevé ou en cours: (souligner achevé ou en cours)	المستوى التعليمي			
	1 [] Illétré	لا يكتب ولا يقرأ		
	2 [] <primaire	دون الابتدائي		
	3 [] Primaire	ابتدائي		
	4 [] Complémentaire	تكميلي		
	5 [] Secondaire	ثانوي		
	6 [] Universitaire	حامي		

10-Citer pour chacun des cycles d'études achevé ou en cours le genre d'école fréquentée:

اذكر نوع المدرسة في كل من المراحل التالية

Genre d'école نوع المدرسة	primaire		complem.		second.		Université الجامعة	1	2	
	1.pay	2.gra	1.pay	2.gra	1.pay	2.gra				
1.Publ.- 2L.Fr الرسمية							1.U.L.			Pl
2.Publ.-2L.An الرسمية							2.au Lib. priv.fr			Cl
3.Priv. Lq.2Fr خاصة							3.au Lib. priv.ang			Sl
4.Priv Lq2An خاصة							4.au Lib. priv.ar			
5.Priv Rg2Fr دينية							5.à l'étrang.fr			U1
6.Priv Rg2An دينية							6.à l'étrang.ang.			
7.Autre type غير							7.à l'étrang.ar			U2
							8.à l'étrang.autr			

11-Connaissance des langues ما هي اللغات التي تعرفها

Langues	Comprendre يفهم	Parler يتكلم	lire يفرأ	Ecrire يكتب
1-Arabe				
2-Arménien				
3-Français				
4-Anglais				
5-Autre:				

0=Non 1=Elémentaire 2=Moyen 3=Bien

12-Mode d'apprentissage des langues أين تعلمتها

Langues	Famille الأسرة 0=non 1=oui	Ecole المدرسة 0=non 1=oui	Travail العمل 0=non 1=oui	Environmt المحيط 0=non 1=oui	Séj étranger في الخارج 0=non 1=oui
1-Arabe					
2-Arménien					
3-Français					
4-Anglais					
5-Autre:					

13-Cadre d'usage أين تستعملها

Langues	Famille الأسرة 0=non 1=oui	Ecole المدرسة 0=non 1=oui	Travail العمل 0=non 1=oui	Environmt المحيط 0=non 1=oui	Séj étranger في الخارج 0=non 1=oui
1-Arabe					
2-Arménien					
3-Français					
4-Anglais					
5-Autre:					

14- Activité professionnelle? للنشاط المهني?	
a-activité: النشاط	
1[] travaille	
2[] travaille et étudie	
3[] chômeur	
4[] retraité	
5[] rentier	
6[] femme au foyer	
7[] étudiant	
b- nature de la profession: نوع المهنة	
.....	
.....	
c- statut dans la profession: الوضع في المهنة	
1[] indépendant	
2[] patron de <5 employés	
3[] patron de >5 employés	
4[] salarié secteur privé	
5[] fonctionnaire	
6[] journalier, occasionnel	
7[] aide familiale	
8[] autre:.....	
15- Année de naissance du père:..... سنة ولادة الأب	
16- Confession du père..... مذهب الأب	
17- Statut professionnel du père: الوضع المهني للأب	
a- profession actuelle ou dernière profession exercée: ما هي أو ما كانت المهنة	
.....	
b- statut dans la profession: ما كان أو ما هو الوضع في المهنة	
1[] indépendant	
2[] patron de <5 employés	
3[] patron de >5 employés	
4[] salarié secteur privé	
5[] fonctionnaire	
6[] journalier, occasionnel	
7[] aide familial	
8[] autre:.....	
18- Niveau d'instruction du père: المستوى التعليمي للأب	
1[] Illettré لا يكتب ولا يقرأ	
2[] <primaire دون الابتدائي	
3[] Primaire ابتدائي	
4[] Complémentaire تكميلي	
5[] Secondaire ثانوي	
6[] Universitaire جامعي	

19- Connaissance des langues du père: معرفة اللغات لدى الاب

Langues	Comprendre يفهم	Parler يتكلم	lire يقرا	Ecrire يكتب
1-Arabe				
2-Arménien				
3-Français				
4-Anglais				
5-Autre:				

0=Non 1=Elémentaire 2=Moyen 3=Bien

20-Année de naissance de la mère: سنه ولادة الام	
21-Confession de la mère:..... مذهب الام	
22-Statut professionnel de la mère: الوضوح المهني لام a- profession actuelle ou dernière profession exercée: ما هي او ما كانت المهنة	
b- statut dans la profession: الوضع في المهنة	
1[] indépendant	
2[] patron de <5 employés	
3[] patron de >5 employés	
4[] salarié secteur privé	
5[] fonctionnaire	
6[] journalier, occasionnel	
7[] aide familial	
8[] autre:.....	
23-Niveau d'instruction de la mère: المستوى التعليمي للام	
1[] Illétré لا تكتب ولا تقرأ	
2[] <primaire من الاماين	
3[] Primaire ابتدائي	
4[] Complémentaire تكلمي	
5[] Secondaire ثانوي	
6[] Universitaire حاصلي	

24- Connaissance des langues de la mère: معرفة اللغات لدى الام

Langues	Comprendre يفهم	Parler يتكلم	lire يقرا	Ecrire يكتب
1-Arabe				
2-Arménien				
3-Français				
4-Anglais				
5-Autre:				

0=Non 1=Elémentaire 2=Moyen 3=Bien

<p>1 - Sexe : 1 [] <i>Masculin</i> 2 [] <i>Feminin</i></p>	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </table>				
<p>2- Année de naissance :</p>	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table>				
<p>3- Etat matrimonial : 1 [] <i>Célibataire</i> 2 [] <i>Marié</i> 3 [] <i>Veuf</i> 4 [] <i>Divorcé</i> 5 [] <i>Autre</i></p>	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </table>				
<p>4- A quel âge avez-vous appris à parler le français 1 [] <i>< 3 ans</i> 2 [] <i>3 à 5 ans</i> 3 [] <i>6 à 11 ans</i> 4 [] <i>12 à 18 ans</i> 5 [] <i>18 ans et plus</i></p>	<table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </table>				

5- Si vous connaissez plusieurs langues dans quel ordre les avez-vous acquises :

Langue	Ordre	Première	Deuxième	Troisième	Quatrième	
a- Arabe						_ _
b- Français						_ _
c- Anglais						_ _
d- Arménien						_ _
e- Autre						_ _

6- En famille est-ce que vous parlez (ou parliez) le français avec :

	1- toujours	2- souvent	3- rarement	4- jamais	
a- Votre Père					_ _
b- Votre Mère					_ _
c- Votre Conjoint					_ _
d- Vos Enfants					_ _
e- Vos Frères, Soeurs					_ _
f- Vos Grds-parents viv.					_ _
g- Vos Grds-parents déc.					_ _
h- Autres personnes					_ _

7- En général quelle(s) langue(s) utilisez-vous dans le cadre familial pour exprimer :

	1- Arabe	2- Français	4- Anglais	8- Armén.	
a- Votre amour, affection					_ _
b- Votre colère, mécontentement					_ _

8-Est-ce que l'usage du français est encouragé en famille :		
1 [] <i>Oui</i>	si oui:	1-[] <i>Parlé</i>
2 [] <i>Non</i>		2-[] <i>Lu</i>
3 [] <i>Indifférent</i>		4-[] <i>Écrit</i>
		8-[] <i>Écouté</i>
9- S'il n'est pas encouragé est-ce par :		
1 [] <i>Indifférence</i>		
2 [] <i>Désir d'encourager l'usage d'une autre langue - laquelle :</i>		

10-(Si illettré passer à la question 11)

Si vous avez été scolarisé ou si vous l'êtes actuellement , quelle(s) langue(s) parliez-vous (ou parlez-vous) à l'école , en dehors des cours.

	1-Arabe	2-Français	4-Anglais	8-Armén.	
a- Avec les enseignants					_ _ _
b- Avec les camarades					_ _ _

11-Pour vos enfants quel genre d'école choisirez-vous (ou avez-vous choisi) ?

Genre d'école	1-Franco- phone	2-Anglo- phone	3-Franc. et Angl.	4-Ne sais pas	5-Autre: préciser	
a-Masculin						M _ _
b-Féminin						F _ _

12-Si vous avez des enfants , en fonction de quels critères avez-vous choisi (ou choisirez-vous) l'école de vos enfants ? (indiquer au plus 3 critères par ordre de priorité)

- 1- [] *la seconde langue*
 2- [] *la proximité de l'école*
 3- [] *le montant des scolarités*
 4- [] *la renommée de l'institution*
 5- [] *le caractère laïc de l'école*
 6- [] *le caractère communautaire de l'école*
 7- [] *Autre préciser :*

C1 |_|_|
 C2 |_|_|
 C3 |_|_|

<p>13-Si vous avez effectué des études universitaires à l'Université Libanaise , si vous y êtes actuellement ou si vous envisagez d'y entrer , quelles sont les raisons de votre choix : (indiquer trois raisons au plus par ordre de priorité)</p> <p>1 [] <i>l'emplacement géographique</i> 2 [] <i>le montant des frais de scolarité</i> 3 [] <i>l'affinité sociale</i> 4 [] <i>le désir de promotion sociale</i> 5 [] <i>la qualité des études</i> 6 [] <i>l'inexistence de la branche choisie ailleurs</i> 7 [] <i>l'absence de concours d'entrée</i> 8 [] <i>la rentabilité du diplôme sur le marché du travail</i> 11 [] <i>autre raison , préciser :.....</i></p>	<p>_ _ _ R1 _ _ _ R2 _ _ _ R3</p>
<p>14-Si vous avez effectué des études universitaires au Liban dans une institution privée de langue française (ou une institution francophone à l'étranger), si vous y êtes actuellement ou si vous envisagez d'y entrer , quelles sont les raisons de votre choix : (indiquer trois raisons au plus par ordre de priorité)</p> <p>1 [] <i>l'emplacement géographique</i> 2 [] <i>le montant des frais de scolarité</i> 3 [] <i>l'affinité sociale</i> 4 [] <i>le désir de promotion sociale</i> 5 [] <i>la qualité des études</i> 6 [] <i>l'inexistence de la branche choisie ailleurs</i> 7 [] <i>l'absence de concours d'entrée</i> 8 [] <i>la rentabilité du diplôme sur le marché du travail</i> 9 [] <i>le désir de faire des études en français</i> 10 [] <i>la connaissance insuffisante d'une autre langue</i> 11 [] <i>autre raison , préciser :.....</i></p>	<p>_ _ _ R1 _ _ _ R2 _ _ _ R3</p>
<p>15-Si vous avez effectué des études dans une Université anglophone , si vous y êtes actuellement ou si vous envisagez d'y entrer , quelles sont les raisons de votre choix : (citer trois raisons au plus par ordre de priorité)</p> <p>1 [] <i>l'emplacement géographique</i> 2 [] <i>le montant des frais de scolarité</i> 3 [] <i>l'affinité sociale</i> 4 [] <i>le désir de promotion sociale</i> 5 [] <i>la qualité des études</i> 6 [] <i>l'inexistence de la branche choisie ailleurs</i> 7 [] <i>l'absence de concours d'entrée</i> 8 [] <i>la rentabilité du diplôme sur le marché du travail</i> 9 [] <i>le désir de faire des études en anglais</i> 10 [] <i>la connaissance insuffisante d'une autre langue</i> 11 [] <i>autre raison , préciser :.....</i></p>	<p>_ _ _ R1 _ _ _ R2 _ _ _ R3</p>

16- Si vous travaillez (ou si vous avez travaillé) et que vous n'êtes pas seul dans votre entreprise , utilisez-vous le français avec :

	1-toujours	2-souvent	3-rarement	4-jamais	
a-les collègues					
b- le patron					
c- les subalternes					

17- Quelles sont les langues utilisées à l'intérieur de l'entreprise ?

	1-Arabe	2-Français	4-Anglais	8-Armén.	
a-notes de service , lettres					
b-comptabilité					
c-dossiers (client,travail) archives					
d-réunions,séminaires,discussions					

18- Quelles sont les langues utilisées avec les autres entreprises ?

A- au Liban

	1-Arabe	2-Français	4-Anglais	8-Armén.	
a-factures,devis,commandes,appels d'offres					
b-correspondance (lettres , attestations)					
c-réunions,séminaires,discussions.audit					

B- à l'Etranger

	1-Arabe	2-Français	4-Anglais	8-Autre	
a-factures,devis,commandes,appels d'offres					
b-correspondance (lettres , attestations)					
c-réunions,séminaires,discussions,audit					

19-Quelles langues parlez-vous avec:

	1-Arabe	2-Français	4-Anglais	8-Armén.	
a-vos voisins					
b-vos relations					
c-les commerçants					
d-vos amis intimes					

20-Si vous en aviez le choix , laquelle parleriez-vous le plus souvent avec:

	1-Arabe	2-Français	4-Anglais	8-Armén.	
a-vos voisins					
b-vos relations					
c-les commerçants					
d-vos amis intimes					

<p>21-Avez-vous l'habitude de vous intéresser aux nouvelles quotidiennes</p> <p>1 [] <i>oui, régulièrement</i></p> <p>2 [] <i>de temps en temps</i></p> <p>3 [] <i>non</i></p>	<table border="1"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> </tr> </table>		

22-Si oui (1 et 2) , par quels moyens et en quelles(s) langue(s) ?

	1-Arabe	2-Français	4-Anglais	8-Armén.	
a- Presse					_ _ _
b- Radio					_ _ _
c- Télévision					_ _ _

23- En quelle langue préférez-vous entendre chanter ?

<p>0 [] <i>je n'aime pas, quelle que soit la langue</i></p> <p>1 [] <i>en arabe</i></p> <p>2 [] <i>en français</i></p>	<table border="1"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> </tr> </table>			
<p>4 [] <i>en anglais</i></p> <p>8 [] <i>en arménien</i></p> <p>16 [] <i>autre</i></p>				

24- Avez-vous l'habitude de regarder la télévision

<p>1 [] <i>régulièrement</i></p> <p>2 [] <i>de temps à autre</i></p> <p>3 [] <i>jamais</i></p>	<table border="1"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> </tr> </table>		

25-Si oui (quest 24 :1 ou 2) quels genres de programmes regardez-vous et en quelles langues ?

	1-Arabe	2-Fran.	Autre langue 4-Sous titré en fran.	Autre langue 8-non sous titré en fran.	
a- Informations					_ _ _
b- Documentaires					_ _ _
c- Films					_ _ _
d- Musique					_ _ _
e- Pièces de théâtre					_ _ _
f- Feuilletons					_ _ _
g- Jeux					_ _ _
h- Dessins animés					_ _ _
i- Variétés					_ _ _
j- Emissions culturelles					_ _ _

26-Avez-vous une préférence pour les films ou émissions en français ?

<p>1 [] <i>Oui</i></p> <p>2 [] <i>Non</i></p> <p>3 [] <i>Indifférent</i></p>	<table border="1"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> </tr> </table>		
<p>27-S'il vous arrive de suivre un film ou une émission en français</p> <p>1 [] <i>vous comprenez parfaitement</i></p> <p>2 [] <i>vous avez besoin parfois de sous-titrage</i></p> <p>3 [] <i>vous avez toujours besoin de sous-titrage</i></p>	<table border="1"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> </tr> </table>		

Annexe 3 : Tableaux statistiques

